

la feuille du **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

166

Décembre 2021



• FESTIVITÉS •

**Le marché de Noël revient
du 10 au 12 décembre**

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

• RETOUR EN IMAGES •



SAMEDI 13 NOVEMBRE NETTOYAGE (CITOYEN)

Après le grand nettoyage de la RN20 réalisé par les services Techniques municipaux, la Ville a organisé un ramassage citoyen des abords de nos bois. Armés de gants et de sacs, en famille ou entre amis, une trentaine d'Urbisylvains sont venus ramasser les déchets qui jonchent nos sentiers de balades. Merci à tous les volontaires !



JEUDI 11 NOVEMBRE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE

La FNACA recherche des volontaires (homme ou femme) pour être porte-drapeau lors des cérémonies commémoratives (8 mai, 18 juin et 11 novembre). La fonction du porte-drapeau est de porter une hampe à laquelle est attachée un drapeau, dans le but de l'exhiber lors d'un défilé, d'une cérémonie ou d'une manifestation pour représenter les membres d'une association patriotique, du souvenir ou de la mémoire. Le porte-drapeau issu du monde civil est vêtu d'une tenue de ville, de gants blancs, d'un béret basque, d'un baudrier noir porté sur l'épaule droite et de son brevet de porte-drapeau sur la poitrine. Si vous êtes intéressé, envoyez un courrier à Jean Horvath, président de la FNACA, 60 rue des Bas Rochers 91620 La Ville du Bois, en spécifiant vos coordonnées pour être recontacté, ou appelez le 01 69 01 85 60.

NOVEMBRE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

L'hôtel de ville s'est paré d'un grand échafaudage afin de réaliser des travaux de rénovation énergétique. La façade sera entièrement refaite, devant, place du Général de Gaulle, à l'arrière où se trouve le parking et sur le côté, au niveau de l'escalier. Toutes les fenêtres de la mairie seront remplacées ainsi que celles des autres bâtiments municipaux (CCAS, service Culturel, Relais Petite Enfance, Foyer des Anciens, services Techniques). Le passage piéton reliant la place du Général de Gaulle à la rue des Ecoles est temporairement fermé, mais le service Culturel reste accessible depuis le parking.



MADAME, MONSIEUR,



Est-il moral de penser à soi, avant de s'occuper des autres ou « Charité bien ordonnée commence par soi-même » selon le proverbe bien connu, caractérisant l'égoïsme ? C'est en fait ce que nous venons de vivre au sein du Conseil Syndical du Syndicat Intercommunal de la Région de Montlhéry (SIRM), lieu d'implantation de la piscine intercommunale Christine Caron et du gymnase Maurice Picard. Ces équipements sont utilisés par nos scolaires, quelques associations intercommunales et peu de collégiens urbisylvains du collège Paul Fort.

Le budget de ce syndicat, composé des villes de Montlhéry, Linas et La Ville du Bois, en déséquilibre au mois de juillet, est de nouveau équilibré. Le déficit structurel, aggravé par la crise COVID, a été, du moins pour cette année, comblé. Appelée à la rescousse, la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay (CPS) nous a attribué une aide exceptionnelle. Les associations fréquentant les structures ont également participé financièrement, ainsi bien sûr que nos trois communes. Jusque-là me direz-vous, rien de plus naturel.

Sauf que la suppression de la taxe d'habitation, effective pour au moins 80% des contribuables, nécessitait de modifier les statuts qui régissaient la participation des trois communes, selon des critères basés sur la richesse fiscale et le nombre de foyers assujettis à la taxe d'habitation. Sans aucune concertation avec les villes partenaires, le Président de ce syndicat, maire au

demeurant de la commune siège des équipements, a proposé de diviser en 3 parties égales l'ensemble des contributions de nos communes, au motif que cela lui coûtait trop cher, ignorant ainsi les avantages octroyés à sa population du fait de la proximité des équipements et aussi de la répartition très inégale des collégiens.

Cette proposition, à l'image du proverbe « Charité bien ordonnée commence par soi-même », visant à réduire significativement le montant de la participation de la ville de Montlhéry au détriment de celles des 2 autres villes, a été soumise à l'assemblée délibérante du syndicat et adoptée par les représentants des villes de Montlhéry et de Linas seuls. Ces derniers ont suivi les consignes données par leurs maires, malgré ma mise en garde, agissant de fait par solidarité politique et copinage.

La solidarité politique, ou le copinage, doit-elle s'exprimer au détriment de ses propres habitants ? Car l'addition risque fort d'être désagréable en 2022 pour les Linois. Un peu aussi pour nous, mais nous avons encore quelques arguments à faire valoir pour faire baisser l'addition, qui ne donnera pas lieu, vous pouvez en douter, à quelque pourboire que ce soit.

En attendant l'épisode suivant, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

VŒUX 2022

La cérémonie des vœux du maire se tiendra le vendredi 14 janvier à 19h* à l'Escale (14 chemin des Berges).

Toute la population est invitée. Un verre de l'amitié sera servi à l'issue.

Chaque année, une carte de vœux interactive est réalisée pour annoncer la manifestation et souhaiter une bonne année à ses proches. Si vous souhaitez la recevoir, inscrivez-vous via le formulaire de contact sur www.lavilledubois.fr ou envoyez votre mail au service Communication, communication@lavilledubois.fr

Accès sur présentation d'un pass sanitaire valide. Port du masque obligatoire.

** Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire*

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Régine Donnegier / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth

Distribution de «La Feuille du Bois»

Un problème de distribution ?

Contactez le service Communication : 01 64 49 55 38

ou communication@lavilledubois.fr



RE(ENSEMENT 2022

Le recensement de la population commencera le 20 janvier



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.



Attention aux démarchages frauduleux !

Le recensement débute le 20 janvier, pas avant. Les agents recenseurs, dont les noms et les visages seront publiés le mois prochain, doivent vous présenter une carte officielle.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr

TRANSPORTS

Le trajet de la navette intercommunale Paris-Saclay modifié

La branche « Ouest » de la navette intercommunale qui emprunte une partie du trajet de la ligne 17 (Epinay-sur-Orge – Orsay Le Guichet) sera supprimée à partir du 1^{er} janvier 2022. L'augmentation du coût de fonctionnement de ce service financé dorénavant à 50% (au lieu de 18%) par la commune, ne nous permet pas de maintenir ce service dans sa configuration actuelle. Seule sera maintenue la branche « Nord-Sud » permettant aux habitants distants des points d'arrêts de cette ligne 17, de les rejoindre.



Le trajet en rouge sera supprimé à compter du 1^{er} janvier 2022. Les arrêts restent desservis par la Ligne 17 (Epinay-sur-Orge – Orsay Le Guichet).

BAC JAUNE

Révisons nos gestes de tri !



Trier est devenu un geste quotidien pour chacun de nous. En 2016, le SIOM avait mis en place le tri de tous les emballages plastiques dans le bac jaune, pour recycler davantage et diminuer la quantité d'ordures ménagères. Toutefois, depuis trois ans, notre tri s'est fortement dégradé.



Il nous faut réagir : ensemble, révisons nos gestes de tri !

Dans le bac jaune, je dépose :

- Tous les papiers, tous les emballages et briques en carton
- Tous les emballages en métal, même petits
- Tous les flacons, bouteilles et emballages en plastique inutile de les laver, bien les vider.

+ d'infos sur www.siom.fr

• NOUVELLE ACTIVITÉ •

En une bouchée - Traiteur

Installée depuis 2020 au 8 Grande Rue en qualité de traiteur événementiel, l'activité s'est développée en octobre 2021 avec l'ouverture de la boutique attenante. Vous y trouverez une sélection de produits artisanaux et d'épicerie fine, mais aussi une cave à vin, des bières et des limonades artisanales.



En une bouchée - Traiteur est également ouvert tous les jours le midi et le week-end en soirée, pour partager sur place une planche de charcuteries, de fromages ou des bouchées apéritives, accompagnées d'un verre de vin ou de limonade ! Il est également possible d'emporter ou de se faire livrer. Tout est fait maison, sur place.

Horaires d'ouverture : du mardi midi au vendredi midi de 12h à 14h, du mercredi soir au samedi soir de 16h à 21h, samedi matin et dimanche matin de 10h à 14h
Fermeture le lundi

Contact, 07 83 92 12 89,

www.enunebouchee-traiteur.com



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète

Un sapin vraiment vert pour Noël

Les fêtes de fin d'année approchent, l'ADEME (Agence de la Transition Ecologique) vous aide à choisir votre sapin de Noël.



Fiez-vous aux labels.

Contrairement à l'idée reçue, nos sapins de Noël ne contribuent pas à la déforestation. Spécialement cultivés pour l'occasion sur des parcelles spécifiques, aucun d'entre eux n'est en effet coupé en forêt. De nombreux labels permettent de s'orienter : certification Plante Bleue, label MPS, label PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) ...

Avec ou sans flochage ?

Les sapins recouverts de neige artificielle, ou colorés, ne sont malheureusement pas très écologiques. A cause des produits chimiques qui recouvrent ses branches, votre sapin ne pourra pas être composté ou broyé. Une fois déposé en déchèterie (il n'est pas collecté), il sera incinéré avec les ordures ménagères. Mieux vaut donc choisir un sapin naturel sans flochage.

Le sapin artificiel... en plastique, en bois ou fait-maison ?

Un sapin artificiel en plastique (fabriqué à partir de pétrole et majoritairement en Asie) n'a d'intérêt que si vous le conservez longtemps, dans l'idéal au moins 20 ans. Des sapins en bois PEFC à ressortir chaque année existent : design, durable, écologique ! Enfin, vous pouvez démontrer vos talents et votre créativité grâce au DIY (Do It Yourself) à partir de matériaux de récupération : fabriquez par exemple un sapin mural qui ne prend pas de place si votre logement est petit.

Dernier conseil : pour enluminer votre sapin, privilégiez des ampoules LED afin de maîtriser votre consommation d'énergie. Et pour la décoration, préférez les matières naturelles aux décorations en plastique.

Joyeux Noël !



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES

16 nouveaux élus au conseil municipal

La séance d'intronisation des conseillers municipaux, suivie de l'élection du maire, a eu lieu le 20 novembre dernier dans la salle du conseil de la mairie.

Chaque jeune s'est vu remettre l'écharpe tricolore, puis a assisté au discours de Jean-Pierre MEUR, maire de la Ville, et de Thomas BEAULIEU, adjoint au maire chargé de la Jeunesse.

Tous Urbisylvains, les conseillers, âgés de 10 à 13 ans, sont issus de l'école Ambroise Paré, de l'Institut du Sacré-Cœur et du collège de Nozay.

Les jeunes se réuniront en commissions et en groupes de travail afin d'avancer sur leurs projets, avant de les présenter lors du conseil municipal.



Rayan BENALI
Maire



Kenny CAMARA
Conseiller municipal



Iliane BRAHAMI
Conseiller municipal



Mehdi FAHEM
Conseiller municipal



Lisa VALLET
Conseillère municipale



Johane KEHOVA
Conseillère municipale



**Ylian QUESMEE
CANDALE**
Conseiller municipal



**Noélie JEAN-BAPTISTE
NGUYEN**
Conseillère municipale



Dana BENALI
Conseillère municipale



Adèle PUJOL SALLES
Conseillère municipale



Ylana PETRILLI
Conseillère municipale



Qassim LEVALLOIS
Conseiller municipal



Saguinatou MBAYE
Conseillère municipale



Zoé LARGE
Conseillère municipale



Maëlie BOURGAULT
Conseillère municipale



**Clara
MANRIQUE-AUCOURT**
Conseillère municipale

Tremplin citoyen 17-25 ans : nouveau service en ligne

Le dispositif du Tremplin citoyen se modernise avec la dématérialisation du dossier de demande d'aide financière. Ce télé-service, mis en place par le Département, est à privilégier pour un suivi en temps réel du dossier. [Plus d'informations sur www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)

PETITE ENFANCE A la recherche d'un mode de garde ?

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant, mais vous ne savez pas vers quel service vous tourner pour obtenir des informations ?

2 solutions s'offrent à vous :

Contactez le Relais Petite Enfance

au 01 69 63 32 72, ou via le formulaire en ligne sur www.lavilledubois.fr

(rubrique Famille / Petite Enfance / Relais Petite Enfance)

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, de rencontre, d'écoute et d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant. Il vous informe sur les modes de garde collectifs et individuels et s'adresse aux futurs parents et parents d'enfants de 0 à 3 ans ainsi qu'aux professionnels de l'accueil à domicile.

OU

Consultez www.monenfant.fr

le portail national de la CAF accessible 24h/24 référençant les structures d'accueil destinées aux jeunes enfants (crèche, accueil de loisirs, etc.), les assistants maternels actuellement en activité et les services existants pour informer et accompagner les parents de jeunes enfants.



• RDV... DE LA PETITE ENFANCE •

Camion PMI

«Les Petits Pas»

Les permanences du camion PMI sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Le médecin est joignable au 06 80 72 81 94 pour des conseils ou une redirection vers la PMI.

Biblio-bébé

Mercredi 15 décembre, à 10h

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription (atelier limité à 10 personnes en raison des mesures sanitaires). Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants « 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les Lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72.

Vendredi 10 décembre : ateliers petites mains

Vendredi 17 décembre : atelier musical de Noël

Mercredi 21 décembre : Animation autour de la ferme Tiligolo.

Venez rencontrer, dans les locaux de l'Accueil Parents-Enfants, les animaux de la Ferme. Sur inscription préalable.

M'T dents : des rendez-vous offerts chez le dentiste



Grâce à M'T dents, l'Assurance Maladie offre, tous les 3 ans, un rendez-vous et, si besoin, des soins chez le dentiste aux enfants dès l'âge de 3 ans et aux jeunes jusqu'à l'âge de 24 ans. Lors de ce rendez-vous, le dentiste vérifie la santé des dents et des gencives ; donne des conseils pour bien s'occuper des dents ; propose un ou plusieurs nouveaux rendez-vous si des dents doivent être soignées. Ces rendez-vous et ces soins seront offerts par l'Assurance Maladie.

Avoir des bonnes habitudes d'hygiène dentaire empêche l'apparition de caries. Les dents soignées tôt évitent des traitements lourds et coûteux.

Comment ça marche ? Un mois avant la date anniversaire de votre enfant (3 ans, 6 ans, 9 ans, etc.) vous recevez un formulaire M'T dents par courrier ou sur votre compte ameli.

CONCOURS DES DÉCORATIONS DE NOËL Illuminons notre ville pour Noël !

Vous décidez votre maison pour les fêtes de fin d'année ? Participez au concours des illuminations !

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscrivez-vous jusqu'au samedi 18 décembre 2021, avec vos nom, prénom, adresse exacte, numéro de téléphone, et une ou plusieurs photos de votre maison illuminée la nuit :



par mail à
culture.sport@lavilledubois.fr



par téléphone
au 01 64 49 55 40



avec le bulletin d'inscription
(disponible en mairie
et dans les commerces)



via le formulaire
en ligne
sur www.lavilledubois.fr

L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Le jury passera ensuite devant votre domicile en soirée pour admirer les installations et donner une note.

Seuls seront pris en compte les maisons, balcons ou jardins éclairés, dont les illuminations sur le thème de Noël se voient depuis la rue. L'harmonie et l'originalité seront distinguées. Des prix seront décernés aux trois plus belles illuminations.

Règlement du concours consultable sur www.lavilledubois.fr

NOUVEAU

Vous pouvez proposer l'inscription d'une maison illuminée que vous trouvez bien décorée :

- en déposant un bulletin d'inscription directement dans la boîte aux lettres de cette maison
- ou en envoyant un mail au service Culturel, culture.sport@lavilledubois.fr en indiquant les coordonnées de cette maison.



VOTEZ EN LIGNE
pour votre illumination préférée !

Le public pourra élire son illumination préférée en ligne sur

www.lavilledubois.fr

du **lundi 20 décembre 2021** au
dimanche 9 janvier 2022.

Le vote du public sera comptabilisé au même titre que la note du jury (50-50).



Vous avez un stock de décorations de Noël dont vous ne vous servez plus ?

Déposez-les en mairie, elles seront réutilisées pour décorer le centre-ville ! Nous récoltons uniquement les petits objets ou guirlandes (non lumineuses) qui résistent à l'extérieur, non fragiles, qui se suspendent ou s'accrochent. Ne pas déposer d'objets électriques.

Opération Boîtes de Noël

L'association urbisylvaine Les Voies du Coeur renouvelle son opération "Une boîte de Noël pour les plus démunis". Déposez dans une boîte un mot doux, un loisir, un "truc" chaud, un "truc" bon et un produit de beauté et apportez-la en mairie jusqu'au 20 décembre. Elle sera ensuite remise aux personnes dans le besoin.

Informations au 06 72 77 85 05

ou 06 11 09 03 70,

lesvoiesducoeur@gmail.com

<https://lesvoiesducoeur.wixsite.com/lvdcasto>

FESTIVITÉS

Marché de Noël du 10 au 12 décembre

Nocturne le vendredi 10 décembre de 18h à 22h et inauguration à 19h

Ouverture samedi 11 décembre de 10h30 à 19h30 et le dimanche 12 décembre de 10h30 à 18h

Escale, 14 chemin des Berges



Exposants

Des exposants variés vous proposeront des objets artisanaux et de qualité : produits alimentaires (vins, foie gras, nougat, produits créoles, crêpes, Champagne, produits crétois, produits de la ruche ...) mais aussi des idées cadeaux pour Noël : bijoux, décorations en bois flotté, poterie, boules de Noël, accessoires en tissu et tricot...

Animations

Dans une salle aux couleurs de Noël, les plus petits pourront rencontrer le Père Noël et déposer leurs listes de cadeaux, tandis que les plus grands pourront déguster du vin chaud.

Plusieurs animations gratuites sont accessibles le samedi et le dimanche entre 14h et 18h :

- **Samedi** : animation Ballooning et atelier créatif de décorations en papier pour son sapin,

- **Dimanche** : atelier tatouages paillottes et atelier créatif de boules de neige,

- **Samedi et dimanche** : visites du Père Noël avec distribution de bonbons et atelier de fabrication de cartes de Noël

Spectacle pour enfants

Le dimanche à 16h, rendez-vous à l'étage en salle H.G. Adam pour assister au spectacle « Le costume

du Père Noël » par la compagnie « Léz'arts vivants » (durée : 50 minutes, pour enfants dès 3 ans).

Alliant théâtre, tours de magie, chansons et effets audiovisuels, ce spectacle vous conduira au cœur du Pays de Noël.

Tombola

Chaque visiteur pourra participer gratuitement à une tombola grâce à son billet d'entrée. Les tirages auront lieu samedi à 16h et à 18h et le dimanche à 15h et à 17h.

Renseignements auprès du service Culturel 01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr

• EN DÉCEMBRE •

SOIRÉE-THÉÂTRE

Cœurs d'Artist>Show

Ce spectacle, qui se décline en plusieurs pièces courtes comiques, décalées et surprenantes, d'auteurs classiques et contemporains, est un voyage à travers le temps et le spectacle vivant. Au Théâtre, on ne fait pas qu'incarner des textes, on mélange les arts vivants : le chant, la danse, la musique, et surtout on s'amuse...

Par la compagnie La Couleur des Mots

Samedi 11 décembre à 20h30

Escale, 14 chemin des Berges

Participation au chapeau

Renseignements, service Culturel,

01 64 49 55 40



A LA BIBLIOTHÈQUE

Atelier créatif

« Bougeoir de Noël »

Samedi 11 décembre à 11h

et mercredi 15 décembre à 14h

A partir de 6 ans. Gratuit sur inscription au 01 64 49 59 41 ou bibliotheque@lavilledubois.fr

Spectacle de Noël

Mercredi 22 décembre à 10h

La lettre secrète du Père Noël,

par la compagnie « Dans les bacs à sable » Un conte de Noël tout en musique et en couleur.

Spectacle gratuit sur inscription, pour les enfants de 3 à 8 ans.

Renseignements, 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr



• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Chèr.e.s urbisylvain.e.s,

L'équipe Vert Autrement tient à remercier Véronique Pujol pour toutes ces années d'engagement et pour tout le travail accompli au sein de notre commune. Une page se tourne mais notre groupe est toujours là. Nous souhaitons la bienvenue à Joaquim Valente qui a rejoint notre équipe. Ensemble, nous poursuivrons le travail entamé en mai 2020. N'hésitez pas à nous contacter par mail à cette adresse : vertautrementlvdb@gmail.com

Ensemble, nous vous souhaitons de douces et joyeuses fêtes de fin d'année.

Dolores Lopes
pour Vert Autrement



EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Nous mettons tout en œuvre afin que nous nous sentions tous bien à La Ville du Bois. L'état de certaines rues peut engendrer des insatisfactions que nous résorbons en fonction des priorités et de nos moyens financiers. L'Agglomération Paris-Saclay gère les compétences Voirie et Assainissement. La réfection des tapis de voirie, indépendamment de l'aspect financier, nécessite souvent de remettre à neuf les conduites d'adduction d'eau potable et d'assainissement. Ces dossiers, instruits par l'Agglo, sont plus compliqués (demandes de subventions), plus coûteux, et plus longs à réaliser. Indépendamment des subventions, l'Agglo qui gère la compétence voirie pour 17 communes, nous accorde 20% de rabais sur le coût HT des travaux. 50% de ce coût résiduel est financé directement par la commune et le reste par l'emprunt contracté par l'Agglo que nous remboursons sur 10 années. Ce remboursement est déduit de nos allocations de compensation (ex-Taxe Professionnelle) versées par l'Agglo. C'est ce montant, auquel s'ajoutent nos impôts, qui alimente notre budget de fonctionnement, pour lequel il n'y a pas d'emprunt possible. Il faut donc gérer au mieux et aussi, être patient.

Le groupe UCVB

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Amel MIR

Patrick BRECHAT

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

État civil

Bienvenue

07 octobre : Emily POURRAIN
 09 octobre : Éline SILVA
 12 octobre : Malo BENETEAU GOUJON
 19 octobre : Mattia VOUNDI
 19 octobre : Djibril MARZOUGUI
 25 octobre : Erwan BISSON MELON
 29 octobre : Malyah RACHADI

Condoléances

05 octobre : Carmelo MORI
 11 octobre : René GIFFON
 12 octobre : Anika DINULOVIC veuve DIMITRIJEVIC

PARTICULIERS

Une aide régionale de 1.000 euros pour un chauffage plus écologique

Afin d'améliorer la qualité de l'air en Île-de-France, la Région aide les Franciliens à remplacer leur vieille chaudière au fuel, au bois ou au charbon par un chauffage à énergie solaire, de type pompe à chaleur ou système hybride. Qui peut en bénéficier ? Quels sont les équipements concernés ?
 + d'infos sur www.iledefrance.fr



• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
 Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15
 Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
 Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale -

Permanence sur rendez-vous au CCAS, 23 rue du Grand Noyer. Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter-Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et juridique -

Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46.

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, mardi 14 décembre à Evry. Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
 Permanence parlementaire au 134 rue du Président François Mitterrand 91160 Longjumeau.
 Contact : mprixain.perm@orange.fr, 01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCEURIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h15, le samedi de 9h00 à 17h15 et le dimanche de 9h à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture).

i Avenue des Deux-Lacs, Villejust
 Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Navette gratuite** : du lundi au vendredi de 6h30 à 12h et de 14h20 à 20h, et le samedi de 11h50 à 17h20 ; circulation en centre-ville et vers les zones commerciales ; correspondances avec les lignes 17 (arrêt des Joncs Marins), DM151 et DM153.
 - **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
 - **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
 - **Lignes de bus DM 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinaux-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)
- i** Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• AGENDA •

• Vendredi 10, samedi 11
et dimanche 12 décembre •

Marché de Noël

**Ouverture le vendredi de 18h à 22h (inauguration à 19h),
le samedi de 10h30 à 19h30 et le dimanche de 10h30 à 18h**

Escale, 14 chemin des Berges



Exposants de produits artisanaux et idées cadeaux pour Noël.

Animations gratuites le samedi et le dimanche entre 14h et 18h :

- > Samedi : animation Ballooning et atelier créatif de décorations en papier pour son sapin,
- > Dimanche : atelier tatouages paillettes et atelier créatif de boules de neige,
- > Samedi et dimanche : visites du Père Noël avec distribution de bonbons et atelier de fabrication de cartes de Noël

Spectacle pour enfants le dimanche à 16h, « Le costume du Père Noël » par la compagnie « Léz'arts vivants » (durée : 50 minutes, pour enfants dès 3 ans).

Tombola : tirages le samedi à 16h et à 18h et le dimanche à 15h et à 17h.

Renseignements auprès du service Culturel 01 64 49 55 40,
culture.sport@lavilledubois.fr



**MASQUE
OBLIGATOIRE**
et passe sanitaire valide
requis dès 12 ans

Samedi 4 décembre



• Téléthon •

Randonnée pédestre "Tour du Canton"
par l'association Retraite Sportive (départ
9h de l'Escale).

Spectacle de danse à 19h par Danse et
Gym du Bois à l'Escale, 14 chemin des
Berges. Entrée 3 € au profit de l'AFM-
Téléthon.

Toute la journée : urnes de dons dans
le centre commercial VDB et vente de
porte-clefs peluches au profit de l'AFM-
Téléthon.

Samedi 11 décembre à 11h
et mercredi 15 décembre à 14h

• Atelier créatif « Bougeoir de Noël » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Gratuit sur inscription au 01 64 49 59 41 ou
bibliotheque@lavilledubois.fr
A partir de 6 ans.

Samedi 11 décembre, à 18h



• Audition de Noël •

Ecole de musique, voie du 8 mai 1945
Audition des classes du conservatoire.
Entrée libre.

Samedi 11 décembre, à 20h30



• Soirée-théâtre « Cœur d'Artist>Show » •

Escale, 14 chemin des Berges
Par la compagnie « La Couleur des mots »
Participation au chapeau.

Mercredi 22 décembre, à 10h

• Spectacle de Noël •

à la Bibliothèque
La lettre secrète du Père Noël par
la compagnie « Dans les bacs à sable »
Un conte de Noël tout en musique
et en couleur.
Gratuit sur inscription, pour les enfants
âgés de 3 à 8 ans.
Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles,
01 64 49 59 41

Du lundi 20 décembre 2021
au dimanche 9 janvier 2022

• Votez en ligne pour votre illumination préférée ! •

Le public pourra élire sa maison illuminée
préférée en ligne sur www.lavilledubois.fr
Le vote du public sera comptabilisé au
même titre que la note du jury (50-50).

JANVIER EN BREF

Vendredi 14 janvier : vœux du maire
Samedi 22 janvier : soirée-théâtre
Samedi 29 janvier : concert
du Nouvel An par le Conservatoire

PARIS
SACLAY



Concerts du Nouvel An

L'Agglomération Paris-Saclay
vous propose 3 concerts conviviaux et
festifs gratuits sur le thème
de l'Amour et de la Fête le
samedi 1^{er} janvier 2022 :

- 11h à l'Opéra de Massy
 - 15h au Théâtre de Longjumeau
 - 18h à l'Espace Boris Vian aux Ulis
- Infos et billetterie sur
www.paris-saclay.com
(mot de passe CNA2022).
Réservations limitées à 4 places
par famille, et à un seul concert